

N°252 – 6 octobre – 2022

Comment avoir un bon et beau compost !

Nous vivons dans une société envahie par ses déchets. La majorité d'entre eux est brûlée dans des usines d'incinération qui produisent, entre autres, des dioxines. Cependant, une grande partie de nos déchets ménagers, restes de nos cuisines et de nos jardins, sont décomposables. Le compostage individuel de ces déchets organiques permet d'en réduire considérablement le volume et de les récupérer après transformation, en un humus qui servira à nourrir la terre qui nourrira les plantes.

Le compostage, le broyage et le paillage sont les trois actions qui vont nous permettre d'avoir un jardin en bonne santé, d'économiser l'eau si précieuse, de préserver notre environnement et de nourrir notre terre.



Le compost est une substance brune qui ressemble à une terre de sous-bois. Il est le résultat de la transformation des matières organiques en un ensemble de minéraux dont se nourrissent les plantes. Cette transformation est réalisée grâce aux insectes, acariens, vers de terre, crustacés, champignons, algues, bactéries...macro et micro-organismes dont le sol regorge.

Le compostage reproduit le cycle naturel. Le recyclage des déchets du jardin en compost est bénéfique à bien des égards. Il enrichit le sol. Il renforce la vigueur naturelle des végétaux et leur résistance aux accidents climatiques (sécheresse, gel...). Il facilite la levée naturelle des semis. Le compost possède une structure poreuse permettant de décompacter le sol

Le compostage des déchets organiques de la cuisine et du jardin présente de nombreux avantages. Il permet d'enrichir le sol en limitant l'utilisation abusive d'engrais et même de s'en passer. Il renforce la vigueur naturelle des végétaux et leur résistance aux accidents climatiques (sécheresse, gel...). Le compost possède une structure poreuse permettant de décompacter le sol qui devient perméable à l'eau et à l'air. Il améliore la capacité de rétention d'eau du sol. Il limite l'apparition des maladies. Il

prévient les intoxications des plantes en retenant les éléments toxiques (métaux lourds).

Le compostage individuel des déchets organiques est le meilleur moyen de gérer ces déchets :

- **écologique**, il permet de limiter les quantités de déchets à transporter et à traiter. Il reproduit le cycle naturel. Cette transformation en humus est un processus biologique, en présence d'air, dû, entre autres, à l'action des êtres vivants du sol.
- **économique**, hormis la participation à l'achat d'un composteur et éventuellement d'un broyeur, le compostage ne coûte rien. Il vous rapporte un engrais naturel et gratuit qui remplace avantageusement le terreau en sac que vous n'achèterez plus. Il restitue au sol la matière organique et les éléments nutritifs nécessaires à la croissance des plantes.

Réussir son compost

Vous pouvez composter de deux manières différentes : en tas ou en composteur.

Le compostage en tas se fait en plein air, à l'ombre, à l'abri du vent. Il suffit de lui réserver un carré de terrain. Le tas ne devant pas être trop grand. Une bonne surface sera d'environ 1m ou 1,50 m de côté pour une hauteur de 1m. Les déchets sont stockés et mélangés au fur et à mesure, sans les tasser.



L'approvisionnement se fait en alternant les déchets verts et humides avec les déchets bruns et secs. Le compost peut « chauffer » jusqu'à plus de 60°, ce qui est parfait pour détruire les germes pathogènes et les graines indésirables. Lorsque la température tombe, il faut retourner le tas et l'arroser s'il est trop sec. Ensuite, le remuer une fois par mois sera suffisant. Mais, remuer ne veut pas dire retourner. Si le temps est très pluvieux, protégez-le de la pluie, mais ce n'est pas toujours utile.



Le compostage en composteur convient particulièrement aux petits jardins de ville. Installez le composteur sur un terrain plat, à même le sol, afin de faciliter la remontée des vers de terre, des insectes et des micro-organismes. Pour réussir la fabrication de son compost, il est nécessaire de respecter quelques règles :

- mélanger les nouveaux apports avec les anciens,
- humidifier si nécessaire, le compost doit être humide mais non mouillé,
- alterner les couches de matières humides et de matières sèches,

- bien sélectionner les déchets
- être patient
- fermer le composteur avec son couvercle, afin de conserver la chaleur favorable à la décomposition.

La meilleure période pour démarrer un compostage est la fin de l'hiver. La décomposition des déchets, liée à la vie bactérienne, est plus rapide à la belle saison. La fermentation doit commencer rapidement, faisant monter la température. Au bout de 6 à 8 mois, vous obtiendrez un compost suffisamment décomposé pour l'épandre en surface, au pied des légumes, des fleurs et des arbustes.

Quels déchets composter ?

On peut composter pratiquement toutes les matières organiques, c'est-à-dire issues d'organismes vivants végétaux ou animaux.

Certaines sont appelées **déchets verts**, car elles sont herbacées, humides, riches en azote (N) elles sont décomposées par les bactéries.

Les autres sont appelées **déchets bruns**, car elles sont ligneuses, sèches, riches en carbone (C) elles sont décomposées par les champignons. Vous devez veiller à une composition harmonieuse de votre compost qui se fabriquera mieux avec 60 à 70% de déchets verts pour 30 à 40 % de déchets bruns.



DECHETS VERTS

Matières riches en azote (N) souvent humides
Engrais verts et gazon
Débris végétaux
Déchets de table, de cuisine
Fumier
Herbes indésirables

DECHETS BRUNS

Matières riches en carbone (C) souvent sèches
Feuilles mortes
Sciures de bois
Paille
Fibres, brindilles
Broyat

A éviter : les matériaux non dégradables (plastiques, métaux, verre ...), les déchets pollués ou toxiques (médicaments ...), les végétaux traités aux pesticides, les papiers ou cartons imprimés, le contenu des sacs d'aspirateurs, les bois traités...

La semaine prochaine nous verrons comment composter !

Monique Wachthausen